

REGLEMENT des ELIMINATOIRES de la COUPE DE FRANCE 2010 des ASSOCIATIONS DU GOLF D'ENTREPRISES

TROPHEE Raymond FANEN Stroke-Play NET

Ce règlement particulier est complété par le règlement général des épreuves fédérales interclubs par équipes.
Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement général.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 28 FEVRIER 2010

1. PARTICIPATION

1.1 CONDITIONS POUR LES ASSOCIATIONS :

Epreuve ouverte à toutes les Associations du Golf d'Entreprises de la Ligue d'ILE DE FRANCE affiliées à la FFG et à jour de leurs redevances.

Chaque Association ne pourra présenter qu'une seule équipe.

LE JUMELAGE N'EST PAS AUTORISE.

1.2 CONDITIONS POUR LES JOEUSES ET JOUEURS.

Les joueuses ou joueurs composant les équipes devront :

- Etre membre de l'association qu'elles ou ils représentent,
- Etre salarié titulaires de l'Etablissement dont dépend l'Association,
- Etre porteur de la Licence FFG de l'année 2009.
- L'index pris en compte est celui 5 jours avant le jour de l'épreuve.

L'INDEX SERA LIMITE A 21,4

Les joueurs ayant un index supérieur à 21,4 joueront avec un index de 21,4.

2. DEROULEMENT DE L'EPREUVE.

Les éliminatoires se jouent sur 3 tours.

2.1 DATES ET TERRAINS :

1^{er} Tour : **Samedi 13 mars 2010 Golf de DISNEY**

2^{ème} Tour : **Vendredi 09 Avril 2010 Golf d'ORMESSON**

3^{ème} Tour : **Samedi 08 mai 2010 Golf de MONT GRIFFON**

2.2 FORME DE COMPETITION :

Equipe de 4 joueurs (+ 4 remplaçants inscrits à chaque tour).

Pour chaque tour :

- 4 simples / Stoke-Play Net / 18 Trous.
- Addition des 3 meilleurs scores.
- Pour les **Tours 1 et 2**, un classement sera établi, la place de l'équipe lui attribuant un nombre de points, selon le barème suivant :

1^{er} : 9 Pts / 2^{ème} : 6 Pts / 3^{ème} : 5 Pts / 4^{ème} : 4 Pts / 5^{ème} : 3 Pts / 6^{ème} : 2pt

1 point sera attribué à chaque équipe participante et classée au delà de la 6^{ème} place.

- Pour le **Tour 3**, un classement sera établi, la place de l'équipe lui attribuant un nombre de points, selon le barème suivant :

1^{er} : 15 Pts / 2^{ème} : 11 Pts / 3^{ème} : 9 Pts / 4^{ème} : 7 Pts / 5^{ème} : 5 Pts / 6^{ème} : 4Pts / 7^{ème} : 3Pts

2 points seront attribués à chaque équipe participante et classée au delà de la 7^{ème} place.

Le classement final, à l'issue des 3 rencontres, sera fait en additionnant les points de chaque tour éliminatoire et déterminera **les 2 équipes de la ligue, qui seront qualifiées pour la phase finale inter régionale, qui se déroulera du 10 au 12 Septembre 2010 sur le Golf du Val de Sorne**

www.valdesorne.fr dans le Jura.

2.3 DEPARTAGE :

En cas d'ex-aequo, le plus mauvais des 4 scores, puis le meilleur score, puis le deuxième meilleur score, etc, départageront les équipes à chaque tour.

Pour le classement final, le départage se fera sur le cumul des scores de chacun des tours.

2.4 COMITE DE L'EPREUVE :

Les représentants de la Ligue ILE DE FRANCE et la Commission Sportive du Club d'accueil.

2.5 BALLEES ET INSTRUMENTS DE MESURE :

Jeu avec clubs et balles figurants sur la liste approuvée par le *Royal & Ancient Golf Club de St. Andrews*.
Les télémètres sont interdits.

2.6 ENGAGEMENT :

L'inscription devra parvenir, **avant le 28 FEVRIER 2010**, accompagnée d'un chèque de **45 Euros**, libellé à l'ordre de la " LIGUE ILE DE FRANCE DE GOLF ", de la feuille d'engagement.

à **Dominique ROLLOT** *Tel perso : 06 43 69 41 72*

23 Chemin du Ruisseau Blanc *Tel Prof : 01 69 26 47 04*

91620 La Ville du Bois *Adresse E-mail : dominique.rollot@cea.fr*

Les inscriptions des joueurs se feront sous EXTRANET, 5 jours avant la compétition.

2.7 GREEN FEES :

Les green-fees seront à régler globalement au Secrétariat de Golf d'accueil, lors du retrait des cartes.

En cas de forfait de l'équipe, suite à la réunion des responsables du 05/02/2009, chaque équipe engagée doit régler au moins 3 green fee au Club qui reçoit.

2.8 MARQUES DE DEPART :

En fonction du slope de chaque parcours.

2.9 PUBLICATION DES RESULTATS :

Tout participant à cette compétition s'engage à n'entreprendre aucune action à l'encontre de la Ligue Ile de France de Golf ou de ses représentants, en cas de publication de résultats ou de photos sur le site Internet de Golf d'Entreprises de la Ligue Ile de France : **golf-entreprises-idf.net**

3.0 REMISE DES PRIX ET COCKTAIL :

Le 08 mai , au Restaurant du Golf de Montgriffon, à l'issue du 3^{ème} Tour.

Le Trophée sera confié pendant un an à l'équipe gagnante qui se chargera de la gravure.

Dominique ROLLOT

